



**HAL**  
open science

## Alice au pays des oreilles

Mélanie Hamm

► **To cite this version:**

| Mélanie Hamm. Alice au pays des oreilles. Conférence, 2014, 38, pp.19-30. hal-01485952

**HAL Id: hal-01485952**

**<https://hal.science/hal-01485952>**

Submitted on 9 Jun 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Stratégies d'écriture chez les sourds : une victoire silencieuse ?

Mélanie Hamm

Aix-Marseille Université (AMU), Laboratoire Parole et Langage (LPL)

Comment écrit celui qui n'entend pas ? Que peut bien « entendre » le sourd, quand il trace des lettres, des mots, des phrases ? Nous avons observé les stratégies d'écriture et d'apprentissage de 53 personnes sourdes et malentendantes. Malgré leurs difficultés de lecture liées à leur surdité qui est un obstacle majeur dans la communication et l'apprentissage du langage, les sujets de notre population ont une pratique courante de l'écriture. Les résultats de nos enquêtes, menées entre 2008 et 2009, montrent que l'écriture est une voie d'appropriation du langage et un moyen essentiel de communication. Ecrire, pour celui qui n'entend pas, serait-ce parler ?

## Pratiques de l'écriture passées sous silence

Un enfant qui naît sourd n'a pas d'accès au langage oral, comme l'enfant entendant baigné dans les mots dès les premières heures de sa vie. Il lui faudra un effort délibéré pour capturer une parole souvent cotonneuse, floue, incompréhensible. Alors que l'enfant entendant de sept ans qui apprend à lire et à écrire possède déjà un bagage langagier, l'enfant sourd court le risque, quant à lui, d'être un enfant sans langage, si aucune mesure préventive n'est prise pour éviter cette situation. Face à ce risque, de nombreux dispositifs sont mis en œuvre de plus en plus tôt auprès de l'enfant sourd, de ses parents et de l'institution éducative. Malgré ces dispositifs, un enfant sourd aura toujours un travail particulier à faire pour pouvoir « entendre », « comprendre », « énoncer » un langage. Les chiffres le montrent : nous savons aujourd'hui que quatre-vingts pour cent des sourds sont illettrés<sup>1</sup>. En dépit de l'allongement de la scolarité, sa démocratisation, l'effort de formation des maîtres et les progrès des sciences et des technologies éducatives, l'enseignement de la lecture et de l'écriture reste un acte pédagogique fondamental mais fragile. L'apprentissage de la langue écrite est un apprentissage particulièrement ardu

---

<sup>1</sup> Voir notamment D. Gillot, *Le Droit des Sourds. Rapport au Premier Ministre*, Paris, Assemblée Nationale, 1998.

pour des personnes qui n'entendent pas ou mal. Beaucoup de personnes sourdes ne bénéficient pas ou peu d'une immersion quotidienne dans la langue française.

L'écrit étant essentiellement la transcription d'une parole, la lecture serait une sorte d'appel « acoustique » pour celui qui lit<sup>2</sup>. Ce qui tendrait à démontrer que le sourd ne pourra jamais lire comme un entendant. Nous ne pouvons rester sur un tel constat, puisqu'il existe des sourds lettrés. L'un des objectifs de notre travail est de fournir des données généralement passées sous silence concernant la pratique de l'écriture chez les sourds. Trop souvent associée à une légende, selon laquelle ceux qui écrivent sont des écrivains ou des poètes, des « doués » ou des « plumes faciles », l'écriture se départ mal d'un certain prestige et d'un certain élitisme. La particularité de notre travail est d'interroger une population étonnamment négligée : les sourds lettrés. Aucune étude complète n'a été entreprise dans ce domaine, et comme nous allons le voir, celui-ci nous réserve bien des surprises. On parle toujours des fameux 80 % de sourds illettrés, mais qu'en est-il des 20 % restants ? Personne ne s'y est intéressé. C'est justement cette population que nous avons souhaité rencontrer.

Nous sommes allée interroger 53 personnes sourdes et malentendantes, à Paris, Rennes, Lyon, Aix-en-Provence, Bruxelles et autres villes sinon villages. À partir de leurs réponses à notre questionnaire, nous formons 4 groupes de sujets, selon qu'ils sont très lettrés (donc grands lecteurs et ayant une aisance certaine de l'écriture), lettrés (bons lecteurs et bons scripteurs), moyennement lettrés (lecteurs et scripteurs moyens) ou peu lettrés (lecteurs et scripteurs ayant des difficultés à lire et à écrire). Un questionnaire de 10 pages servit de cadre d'entretien. Il fut l'occasion d'une vraie rencontre avec les interrogés. Les données issues des 53 questionnaires remplis représentent 530 pages de données et l'ensemble des notes de retranscription de nos entretiens fait plus de 420 pages. Nous nous sommes donc retrouvée avec une très grande quantité d'informations discursives, outre les données venant du questionnaire lui-même.

Les résultats de nos enquêtes montrent que les plus lettrés comme les moins lettrés de notre population de sujets ont une activité écrite : sur 49 répondants de notre population, 20 sujets ont une pratique de l'écriture personnelle « presque tous les jours » ou « au moins une fois par semaine » et 18 autres interrogés écrivent pour le seul plaisir d'écrire « en certaines occasions ». Les sourds ont souvent des difficultés d'expression langagière, puisqu'ils n'entendent pas les mots, les phrases, les informations diverses qui circulent autour d'eux. Pourtant, malgré ou peut-être « grâce » à leurs difficultés, l'écriture n'est pas du tout rejetée. Pourquoi ?

---

<sup>2</sup> Voir notamment B. Jurdant, *Ecriture, monnaie et connaissance*, thèse de doctorat ès lettres, science, technologie et société, université de Strasbourg, 1984 ; D. De Kerckhove et C. Lumsden, *The Alphabet and the brain. The lateralization of writing*, Berlin, Heidelberg, New York, Springer-Verlag, 1988.

## Stratégies de communication silencieuse

En interrogeant 53 personnes sourdes, devenues sourdes et malentendantes, nous avons pu mettre au jour le rôle de l'écriture dans l'apprentissage des sourds. Celui-ci s'avère fondamental pour l'ensemble de notre population : 84,6% des sujets (lettrés ou non) trouvent que l'écriture est un moyen d'expression langagière et 81,6% d'entre eux jugent le rôle de l'écriture comme celui d'une appropriation du langage (tableaux 1 et 2). L'écriture permet donc de lever l'empêchement de la communication liée à la surdité de nos enquêtés<sup>3</sup>.

L'écriture est « une valeur », telle que l'exprime Shéhérazade en langue des signes sur le ton de l'émerveillement :

Je sens que l'écriture permet une relation, avec l'email par exemple. Quand tu remplis un papier, même si tu ne sais pas où il va, tu sens malgré tout que tu donnes quelque chose, que ça a une valeur. Ça crée une relation. Imagine si tu ne savais pas écrire ! Quelqu'un d'autre devrait écrire pour toi ! Ça créerait une relation entre cette personne et celle à qui tu dois écrire, mais pas entre toi et le destinataire !

Pourquoi l'écriture est-elle si importante pour les sourds et les malentendants, même pour ceux qui ont une langue des signes ou une langue orale ? L'écriture ouvre une porte sur un espace sans obstacle. Elle s'empare de quelque chose qui passe. Elle capture l'instant qui est par essence éphémère. Par sa trace, elle la fait durer. L'écrit traduit quelque chose qui se parle dans une langue inconnue. Ce qui n'est pas encore là se manifeste. Écrire, c'est rendre visible sa parole et se rendre visible par la parole. Cette parole fait du bruit, paradoxalement, sans faire de bruit.

Comment ne pas évoquer le cas de ce petit garçon sourd de 5 ans, Matteo, qui nous surprend profondément, au cours d'une séance d'éducation auditive dans un centre pour enfants sourds et malentendants. Alors que les éducatrices lui demandent de désigner les objets susceptibles de faire du bruit sur une image représentant une scène des vacances à la mer, Matteo pointe spontanément le crayon que tient un homme en train de faire des mots croisés. Les mots, ne font-ils pas du bruit, en silence ? Dans le sens symbolique du langage, écrire, c'est parler sans faire de bruit. C'est un bruit imaginaire. C'est un bruit qui est purement intérieur. La vérité, ne sort-elle pas de la « bouche » des enfants ?

---

<sup>3</sup> M. Hamm, *L'apprentissage de l'écriture et de la lecture chez les personnes sourdes et malentendantes*, thèse de doctorat ès sciences de l'éducation, université de Strasbourg, 2010, p. 159.

Tableau 1 : L'écriture comme voie possible d'expression langagière

Pour vous, l'écriture est (ou était-ce) une voie possible d'*expression* langagière ?

	Effectif
Non réponse	1
Tout à fait d'accord / plutôt d'accord	44
Plutôt en désaccord / tout à fait en désaccord	8
Total / répondants	52

Interrogés : 53 / Répondants : 52 / Réponses : 66

Tableau 2 : L'écriture comme voie possible d'appropriation langagière

Pour vous, l'écriture est (ou était-ce) une voie possible d'*appropriation* du langage  
(un moyen de formation ou d'autoformation au langage) ?

	Effectif
Non réponse	4
Tout à fait d'accord / plutôt d'accord	40
Plutôt en désaccord / tout à fait en désaccord	8
Autre précision	1
Total / répondants	49

Interrogés : 53 / Répondants : 49 / Réponses : 54

## Stratégies d'apprentissages des compétences linguistiques et cognitives

Qu'en est-il des stratégies d'apprentissages chez les sourds ? Beaucoup de nos sujets se rappellent avoir joué à recopier des mots, des phrases et des textes quand ils étaient enfants : 40 sur 52 répondants se souviennent d'avoir pratiqué le « jeu du recopiage » pour le plaisir et pour le désir de progresser (tableau 3). Pour ce qui est du vécu de leur apprentissage de l'écriture, 39 sur 52 soit les trois quarts des sujets considèrent celui-ci comme plutôt facile et donc possible. En revanche, le vécu de l'apprentissage de la lecture a été assez difficile pour 24 sujets sur 53. L'obstacle de la parole est particulièrement évoqué. Quand le sourd lit, il « entend » lui aussi à sa façon les mots : il entend la part fantasmagique ou fantomatique de la langue orale. Mais quand il écrit, ressentirait-il davantage un mouvement interne : le rythme de sa propre écriture<sup>4</sup>.

Avant d'avoir un sens pour la conscience, l'écriture n'est-elle pas une sensation visuelle mais surtout gestuelle ? L'écriture commence avec un geste, celui d'une main qui trace des lettres, des points, des ronds, des ponts, des boucles, des bâtonnets sans faire de bruit. C'est un acte physique, très intime et

---

<sup>4</sup> M. Hamm, *L'apprentissage de l'écriture et de la lecture chez les personnes sourdes et malentendantes*, ouvr. cité, p. 113 et p. 161.

créateur, permettant d'approcher le langage de façon sensible. Une interaction mutuelle se fait entre la perception visuelle de l'écriture et sa conception gestuelle, parce que dans le visuel il y a le graphique et que ce graphique est produit, non par un geste vocal, mais par un geste manuel. Le geste de la main qui écrit peut être l'équivalent du geste vocal de l'entendant, qui fait défaut chez le sourd. Cet apprentissage par le geste des yeux et de la main s'applique également au sujet entendant, mais est sans doute plus crucial chez celui qui n'entend pas.

Par apprentissage visuo-gestuel, lors de l'initiation à l'écriture, on entend surtout celui provenant du recopiage. L'activité de recopiage est un moyen d'intégrer des caractères écrits et d'assimiler l'écriture. Engagé dans l'action de lire et d'écrire, l'apprenant observe des traits déjà tracés par quelqu'un d'autre, puis les reproduit par imitation. Il y a un mouvement dialectique avec la lecture, outre l'acte d'écrire, lui-même, qui suppose un engagement du corps. Cet acte permet l'enregistrement sensoriel et la mémorisation des signes graphiques. Dans le recopiage, il n'y a pas seulement un copiage, c'est-à-dire l'imitation, la copie « servile » d'une écriture. D'ailleurs les résultats de nos analyses indiquent que seulement 24 personnes cochent la case « oui, je jouais à imiter des écritures », contre 40 sujets approuvant la réponse « oui, je jouais à recopier des lettres, des mots, des phrases » (tableau 4). Le recopiage suppose aussi la répétition, le mouvement en arrière. Il sous-entend donc les deux mécanismes cognitifs fondamentaux : l'imitation et la répétition qui favorisent les apprentissages en général<sup>5</sup>. Par le geste, par l'acte d'écrire, il y a dépassement de l'obstacle de la surdité.

Tableau 3 : Pratique du recopiage

Quand vous étiez enfant, avez-vous joué à recopier des mots, des phrases et/ou des textes de votre propre gré ?

	Effectif
Non réponse	1
Oui, je jouais à recopier des lettres, des mots, des phrases	40
Oui, je jouais à imiter des écritures (des signatures par exemple)	24
Oui, je jouais à d'autres jeux	10
Non, je ne jouais pas à recopier des mots, des phrases et/ou des textes	7
Autres précisions	15
Total / répondants	52

Interrogés : 53 / Répondants : 52 / Réponses : 96

---

<sup>5</sup> F. Doré et P. Mercier, *Les fondements de l'apprentissage et de la cognition*, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1992.

Tableau 4 : Raisons de la pratique du recopiage

[Quand vous étiez enfant, avez-vous joué à recopier des mots, des phrases et/ou des textes de votre propre gré ?]  
Si oui, pourquoi ?

	Effectif
Non réponse	8
Pour m'amuser / pour le mystère / pour le plaisir des mots	25
Pour progresser / pour la mémoire / pour travailler l'esthétique de mon écriture	25
Pour l'école / pas de plaisir	10
Total / réponses	60

Interrogés : 53 / Répondants : 45 / Réponses : 60

Le côté sensuel du langage chez le sourd, selon nous, c'est le geste. Le concept se cristallise à partir d'un geste qui reste dans son champ perceptif. De même que l'enfant entendant reproduit très fréquemment un son de la langue parlée sans forcément savoir ce qu'il signifie, le sourd peut reproduire une trace en sachant que cette trace est porteuse de sens sans connaître son sens. Avant de devenir un outil langagier, l'écriture s'apprend mais peut être aussi une voie d'apprentissage.

L'écriture permet l'expression d'un langage. Elle donne forme à ce qui est informe. Elle est également un moyen d'apprendre au sens épistémologique du terme : l'écriture s'apprend et apprend. Elle est une appropriation du langage, notamment grâce à l'activité du recopiage et du geste de la main qui écrit. Il y a un engagement dans l'écriture qu'il n'y a pas dans la lecture. Celui qui écrit, agit, travaille. L'acte d'écrire est un acte allant de l'intérieur vers l'extérieur. En même temps, l'écriture est une activité qui s'intériorise. Elle n'est donc pas seulement un moyen d'information mais aussi un moyen de formation ou plus justement d'autoformation<sup>6</sup>.

Malgré son ancienneté, la pédagogie de Maria Montessori s'avère être une piste très intéressante pour l'éducation des enfants sourds et malentendants. Montessori distingue l'écriture et la lecture, remarquant que les deux acquisitions ne sont pas absolument simultanées : « l'écriture, quoique cela contredise le préjugé, précède la lecture »<sup>7</sup>. Elle met non seulement l'accent sur le geste de l'écriture, mais aussi sur l'apprentissage de l'écriture avant celui de la lecture. Une multitude d'exercices de préparation de l'écriture sont appliquées dans les écoles montessoriennes, comme par exemple la composition de figures géométriques que les enfants remplissent ensuite au crayon de couleur d'une façon déterminée par les figures dessinées. Ce type d'exercice constitue un facteur de l'analyse de l'écriture. Si la lecture est une voie d'accès au langage, elle est manifestement moins active que le travail d'écriture. Avec l'écriture, on est dans l'émission, et non dans la réception, on est soi-même engagé dans cette action.

---

<sup>6</sup> M. Hamm, *L'apprentissage de l'écriture et de la lecture chez les personnes sourdes et malentendantes*, ouvr. cité, p. 113 et p. 245.

<sup>7</sup> M. Montessori, *Pédagogie scientifique. La maison des enfants*, Tome 1, traduction du français par Georgette Jean-Jacques Bernard, Paris, Desclée de Brouwer, 1909/1992, p. 178.

De janvier à juillet 2011, nous avons eu la chance de pouvoir « expérimenter » une pédagogie centrée sur l'écriture au sein d'une institution pour enfants sourds. Ce fut un travail passionnant, car il nous a permis d'avoir une idée « pratique » de la suite de notre recherche. Nous fûmes en contact « direct » avec des enfants sourds qui ne savaient ni lire ni écrire, et nous avons pu « expérimenter » les principales théories développées dans notre travail de thèse. En très peu de temps, toutes nos hypothèses se sont confirmées : l'enfant sans accès aisé au langage apprend à écrire, à lire et même à parler, en écrivant ! Ces expériences pédagogiques montrent que notre travail a des retombées fructueuses et percutantes. Avec elles, s'ouvre un vaste chantier de victoires silencieuses et de recherches originales mais abordables.

## Conclusion

Pour répondre à une des questions que pose une telle recherche – comment écrivent ceux qui n'entendent pas ? – il semblerait, d'après les 53 entretiens que nous avons pu mener, que chaque cas soit particulier. Que se passe-t-il quand le sourd écrit ? Il y a un souvenir, une image, une parole, une pensée, une connaissance. Ainsi s'exprime notamment Françoise : « quand j'écris par exemple sur une promenade en marche à pieds en montagne, je replonge dedans, je revis l'aventure ». Pour Céline, il y a surtout l'imagination : « L'écriture, c'est un rapport imaginaire : on imagine beaucoup de choses, ce n'est pas toujours la réalité ». Selon d'autres participants, le processus de l'écriture est une parole à soi : « Je me parle à l'intérieur de moi [et] je réfléchis, explique Dominique. Après, c'est une idée que je développe, avec le dictionnaire à côté de moi. Je ne me déplace jamais sans mon dictionnaire à la maison ! ». Il peut aussi y avoir une sorte de parole visuelle pour la lecture et une parole sonore voire « musicale » pour l'écriture, comme chez Frédérique :

Quand je lis, ce sont des images, mais quand j'écris, ce sont des sons dans ma tête.  
Avec la langue des signes, ce ne sont pas des images mais des sons : je traduis [les sons en signes], c'est curieux, est-ce du à mon manque de contact avec les sourds ?

L'écriture aide même à parler. Ainsi, s'exprime Jean-Marc : « Ecrire mieux, après je sais mieux. Aussi, après, je parle mieux. Si on corrige ce que j'écris, après c'est mieux pour parler ». Stratégie d'écriture et stratégie d'apprentissage sont étroitement liées. L'écriture sert à « avancer », comme le raconte Marc :

Parfois, on écrit pour avancer ; ce sont des digressions, des hors sujets, qu'il faut après enlever. Quand j'écris, je ne réfléchis pas à la forme, j'écris ce que j'ai à dire et après j'élimine.

Y a-t-il un rythme chez les sourds quand ils écrivent ? Une surdité n'implique pas forcément un défaut d'attention au rythme du langage. Le rythme d'une écriture provient d'un mouvement ressenti intérieurement avant d'être porté vers l'extérieur. Etant une « tâche qui implique le corps entier »<sup>8</sup>, l'écriture se fait telle une marche à pieds. La marche, pas à pas, ne donne-t-elle pas un rythme ? De nombreux écrivains composent en marchant. Ainsi témoigne notamment le poète Guillevic, lors d'un entretien mené par Raymond Jean :

Tout petit, je marchais... et je marche toujours en disant des phrases, pas nécessairement des phrases poétiques, ça peut être "La marchande de vin est fermée aujourd'hui" ou "La boutique n'est pas éclairée"... je comptais les syllabes et, depuis, sachant la phrase que je vais dire, je devine toujours si elle va être paire ou impaire, je compte un pied pour chaque syllabe : la mar-chan-de-de-vin... Je me trompe rarement. Même pour une phrase qui ferait trois lignes, je sens, je devine, si elle va être paire ou impaire<sup>9</sup>.

Quant à l'écrivain Marcel Moreau, celui-ci nous raconte : « quand j'habitais rue de Rivoli, tout le parquet était usé par mes pieds. Je trépigais ! » (communication personnelle, juin 2008). A propos du rythme des mots, voici ce qu'il écrit dans un de ses livres :

Le problème, c'est que nous n'avons pas été éduqués à nous apercevoir, dès l'apprentissage de la parole, que les mots sont des danseurs. [...] Il est dommage qu'il n'y ait personne, dans les hautes sphères de la pensée, pour annoncer aux humains la meilleure des mauvaises nouvelles : chacun d'eux possède, au fond de lui, quels que soient son éducation, sa conviction, son paysage mental, un rythme ayant vocation à le libérer de la part croupissante de son être<sup>10</sup>.

Décrivant cet auteur d'une œuvre incandescente qui compte à ce jour près de cinquante volumes, Christophe Van Rossom fait la remarque suivante : « C'est donc elle, l'écriture, qui au fil des livres le sculptera, lui révélant deux vertiges : ses fécondes ténèbres intérieures, mais aussi sa musique profonde et sismique »<sup>11</sup>. Une écriture, même celle qui semble anodine, a parfois d'intimes répercussions. Des mots peuvent être dits ou « entendus » intérieurement. Ainsi s'exprime Marc, l'un de nos interrogés :

---

<sup>8</sup> P. Zesiger, « Acquisition et troubles de l'écriture », *Enfance*, n°1, p. 56-64.

<sup>9</sup> Guillevic et J. Raymond, *Choses parlées, entretiens*, Seyssel, Champ Vallon, 1982, p. 76.

<sup>10</sup> M. Moreau, *Une philosophie à coups de rein*, Paris, Denoël, 2007, p. 10 et p. 17.

<sup>11</sup> C. Van Rossom, *Marcel Moreau. L'insoumission et l'ivresse*, Avin, Luce Wilquin, 2004, p. 203.

Pour écrire, je dois être seul. Au travail, quand on me regardait, je ne pouvais pas travailler. [L'écriture] c'est personnel. Même avec Aline, quand elle est là ou derrière moi, je ne peux pas travailler. Quand j'écris quelque chose, je le lis après à voix haute. Si la fluidité est facile, c'est que le texte tient. Il faut arriver à le lire de façon fluide. [Pause]. Ce sont des techniques personnelles. Depuis que je suis enfant, j'écris. Je faisais les meilleures rédactions de la classe. A l'école, on nous disait : "Lisez vos textes à haute voix". Par la parole intérieure, j'entends les défauts. En fait, c'est plus une question de rythme, de respiration. C'est fluide, quand on lit sans faire des efforts. C'est difficile à expliquer.

Le rythme vient avec les mots, les groupes de mots, la ponctuation et la mise en forme d'un texte. Dans les textes de certaines personnes sourdes, tels que ceux de Brigitte Fabre<sup>12</sup> et Joël Chalude<sup>13</sup>, les auteurs reviennent fréquemment à la ligne. Est-ce que ce fait donne un certain rythme à l'écriture ? Il y a le rythme pour l'oreille et le rythme pour l'œil, comme il y a la rime pour l'oreille et la rime pour l'œil (par exemple : « aimer, amer »). L'étymologie du mot « rythme » (du latin « rythmus ») est peut-être la même que celle de la « rime » : « rim » en ancien haut-allemand signifie « série, nombre ». L'écriture comme la marche à pieds auraient-elles quelque chose à voir avec le nombre de mots ou de pas ? Ecrire, serait-ce compter ? L'apprentissage du comptage n'est-il pas curieusement très proche de celui de l'écriture ? Apprendre à calculer, c'est progresser dans l'appropriation du nombre. Ce qui suppose d'abord une « représentation des quantités avec les doigts » : il s'agit de les « sentir » sur les doigts. « Quand on parle de "sentir" les quantités sur les doigts, l'usage ainsi fait du mot "sentir" peut surprendre, mais "voir" serait insuffisant car la sensation correspondante dépasse la simple perception visuelle : on est capable, les yeux fermés, de montrer 4 doigts. Plus généralement, on est capable de montrer une quantité donnée de doigts, sans avoir besoin de les voir. Les doigts ne sont pas des objets comme les autres : ils sont le lieu de sensations kinesthésiques (liées à une plus ou moins grande contraction des muscles), ces sensations permettent d'en contrôler la quantité indépendamment de toute vision »<sup>14</sup>.

Chaque écriture comme chaque langue a sa « rime », son « rythme », sa « musique ». C'est le cas aussi de la langue des signes : elle a une mélodie qui se prête d'ailleurs admirablement à la poésie : les principales prestations artistiques en langue des signes sont des poèmes<sup>15</sup>. Celui qui signe a une « voix », une vitesse, un mouvement, des pauses qui lui sont propres :

---

<sup>12</sup> B. Fabre, *Mal d'ouïr*, Biarritz, Privilèges Atlantica, 2005.

<sup>13</sup> J. Chalude, *Je suis né deux fois*, Marseille, Autres Temps.

<sup>14</sup> R. Brissiaud, *Comment les enfants apprennent à calculer. Au-delà de Piaget et de la théorie des ensembles*, Paris, Retz, coll. « Pédagogie », 1989, p. 39.

<sup>15</sup> Voir par exemple les manifestations poétiques de l'artiste sourd Levent Beskardès ou du comédien sourd Olivier Schetrit et celles notamment organisées par l'association Bête à Bon Dieu Production (BàBDP) de Paris. Voir également les lectures signées organisées par

[Comme nous faisons la remarque à Luc qu'il signe extrêmement vite, celui-ci raconte :] J'ai toujours été vif. Quand je suis motivé, je vais très vite. Pour écrire, je prends plus de temps, c'est un autre rythme. Pour la lecture, quand je connais le sujet, je lis vite. Mais si je ne connais pas, je suis plus lent et plus attentif. La langue des signes c'est comme une vidéo. Il y a aussi des pauses, c'est quand les yeux clignent !

Pour clore cette réflexion concernant « les stratégies d'écriture chez les sourds », citons ce poème de Jacques Goorma, intitulé « Déclaration de silence »<sup>16</sup>. Il nous semble pouvoir incarner en mots le silence d'avant, d'après et pendant l'écriture :

Le silence est le maître du poème.  
Il est celui qui rassemble et que partagent tous les mots.  
Le silence est avant et après, mais aussi pendant les mots.  
Du silence viennent et au silence vont tous les mots.  
Mais lui-même est ineffable. Indicible par définition.  
Il ne peut qu'être vécu. Mais vécu par qui ?  
Devant le silence, devant l'insondable, qui sommes-nous ? [...]  
Le silence est clairvoyant. Il faut lui laisser cela. Le laisser faire.  
Il est le père des mots et sait, d'instinct, choisir ceux qu'il faut.  
Quitte à jouer de leur chair pour ouvrir en nous une autre oreille. [...]  
Des millions de paroles nous ont conduits jusqu'ici où se trouve toujours un même silence.  
Tapis dans les hautes herbes du poème, le silence ramassé comme un tigre, guette sa proie, attend son heure et soudain nous saute aux yeux. [...]  
Quoiqu'on dise, quoiqu'on fasse, le silence aura toujours le dernier mot.

## Références bibliographiques

ARENSON, Rebecca et KRETSCHMER, Robert E., « Teaching poetry: A descriptive case study of a poetry unit in a classroom of urban deaf adolescents », *American Annals of the Deaf (AAD)*, n°155, 2010, p. 110-117.

BLONDEL, Marion, « La fonction poétique dans les langues des signes », *Recherches linguistiques de Vincennes*, n°29, 2000, p. 9-28.

---

la Médiathèque de Strasbourg (ex-BMS) et les ateliers en langue des signes du théâtre Pôle Sud de la même ville. La poésie gestuelle est, par ailleurs, le sujet de travail de certains chercheurs et éducateurs (M. Blondel, « La fonction poétique dans les langues des signes », *Recherches linguistiques de Vincennes*, n°29, 2000, p. 9-28. ; R. Arenson et R. E. Kretschmer, « Teaching poetry: A descriptive case study of a poetry unit in a classroom of urban deaf adolescents », *American Annals of the Deaf (AAD)*, n°155, 2010, p. 110-117).

<sup>16</sup> J. Goorma, « Déclaration de silence », *Revue Alsacienne de Littérature*, n°80, 2002, p. 22-23.

BRISSIAUD, Rémi, *Comment les enfants apprennent à calculer. Au-delà de Piaget et de la théorie des ensembles*, Paris, Retz, coll. « Pédagogie », 1989, 287 p.

CHALUDE, Joël, *Je suis né deux fois*, Marseille, Autres Temps, 176 p.

DE KERCKHOVE, Derrick et LUMSDEN, Charles J., *The Alphabet and the brain. The lateralization of writing*, Berlin, Heidelberg, New York, Springer-Verlag, 1988, 455p.

DORE, Françoise et MERCIER, Pierre, *Les fondements de l'apprentissage et de la cognition*, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1992, 500 p.

FABRE, Brigitte, *Mal d'ouïr*, Biarritz, coll. « Privilèges Atlantica », 2005, 330 p.

GILLOT, Dominique, 1998. *Le Droit des Sourds. Rapport au Premier Ministre*, Paris, Assemblée Nationale, 133 p.

GOORMA, Jacques, « Déclaration de silence », *Revue Alsacienne de Littérature*, n°80, 2002, p. 22-23.

GUILLEVIC et RAYMOND, Jean, *Choses parlées, entretiens*, Seyssel, Champ Vallon, 1982, 157 p.

HAMM, Mélanie, *L'apprentissage de l'écriture et de la lecture chez les personnes sourdes et malentendantes*, thèse de doctorat ès sciences de l'éducation, université de Strasbourg, 2010, 480 p.

JURDANT, Baudouin, *Écriture, monnaie et connaissance*, thèse de doctorat ès lettres, science, technologie et société, université de Strasbourg, 1984, 389 p.

MONTESSORI, Maria, *Pédagogie scientifique. La maison des enfants*, Tome 1, traduction du français par Georgette Jean-Jacques Bernard, Paris, Desclée de Brouwer, 1909/1992, 263 p.

MOREAU, Marcel, *Une philosophie à coups de rein*, Paris, Denoël, 2007, 384 p.

VAN ROSSOM, Christophe, *Marcel Moreau. L'insoumission et l'ivresse*, Avin, Luce Wilquin, 2004, 286 p.

ZESIGER, Pascal, « Acquisition et troubles de l'écriture », *Enfance*, n°1, p. 56-64.